

63 - Attribution de subventions aux associations culturelles dans le cadre du dispositif d'aide aux «Emergences» - Troisième répartition 2012

M. MONNEUR, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Le dispositif d'aide aux «Emergences» concrétise le soutien que la Ville de Besançon apporte aux nouveaux créateurs dans le domaine du spectacle vivant en lien avec les structures culturelles bisontines, Scène nationale de Besançon, Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté, La Rodia et Service Culturel du CROUS.

Cet accompagnement, durant les étapes successives des projets de création retenus, peut prendre différentes formes (aides financières, techniques, administratives...). «La Semaine des Emergences», organisée au mois de juin par la Ville, en collaboration avec ses partenaires, donne l'occasion à ces jeunes artistes de présenter leurs créations au public et aux professionnels.

Dans le cadre du dispositif «Emergences», il est ainsi proposé de procéder à une troisième répartition de subventions, au titre de l'année 2012 :

- une subvention complémentaire pour la finalisation et la diffusion d'un spectacle créé en juin 2012 ;

- deux subventions destinées à permettre l'avancée du processus de création de deux projets 2013.

I - «L'Ogresse» - Compagnie Valkyrira

La Compagnie Valkyrira, créée en 2009 par Valérie Alcantara, explore le théâtre de marionnettes, d'objets et d'images, dans le but de mieux parler de l'humain.

Après la présentation de sa création originale «L'Ogresse» lors de la «Semaine des Emergences» en juin 2012, la Compagnie poursuit son travail de finalisation et de diffusion de ce spectacle de masques et marionnettes, destiné au tout public.

Elle oriente cette démarche autour d'un projet de résidence en 2013, de la réalisation de dates promotionnelles (en particulier au Festival mondial des Théâtres de Marionnettes de Charleville-Mézières) et de la recherche d'un professionnel chargé de la diffusion pour accompagner ce processus.

Il est proposé d'allouer une aide complémentaire de **3 000 €** à la Compagnie Valkyrira afin de participer à la finalisation et la diffusion du spectacle «L'Ogresse».

II - «D-mon» - Compagnie 1 des Si

Créée en 2007, la Compagnie 1 des Si, dirigée par le chorégraphe et danseur Etienne Rochefort, travaille actuellement sur son projet de création chorégraphique 2013 «D-mon».

Décliné autour de la thématique de la solitude et de ses angoisses, ce projet, qui privilégie l'omniprésence des sensations, s'accompagne d'un travail important consacré à la lumière et à la gestuelle.

Il est proposé d'allouer une aide de **1 500 €** à la Compagnie 1 des Si afin de lui permettre d'avancer dans son processus de création.

III - «Pira.Ts» - Association Twam Production

Créé en 2008, le trio Pira.Ts, mélangeant beatbox, rap et flûtes traversières, construit son identité artistique autour des spécificités musicales de ses membres, Nicolas Giemza, Martin Chastenet et Sélim Chanard.

Inscrit dans un processus de professionnalisation, le groupe envisage d'aboutir à la finalisation de sa première création scénique en 2013, avant une sortie d'album. Dans cet objectif, le trio axe sa démarche autour d'un important travail musical et scénographique.

Il est proposé d'allouer une aide de **1 500 €** à l'association Twam Production pour développer ses projets de structuration et de création scénique.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'attribution des subventions suivantes :

- 3 000 € à la Compagnie Valkyrira
- 1 500 € à la Compagnie 1 des Si
- 1 500 € à l'Association Twam Production.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 6 000 €, sera prélevée sur la ligne 65.33/6574 CS 41050.

«M. LE MAIRE : Ce rapport est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer les subventions proposées.

Récépissé préfectoral du 20 décembre 2012.